

# IA Groupe financier retire son produit phare HÉRITAGE

**IA Groupe financier mettra fin à la vente des contrats d'assurance vie " Héritage " le 29 mai 2026.** Les entrepreneurs fortunés devraient être conscients de cette courte fenêtre d'opportunité pour acquérir la première et unique tentative canadienne d'une police d'assurance vie hybride combinant les meilleurs éléments de l'assurance vie universelle et de l'assurance vie entière avec participation en un seul contrat.

Lancée en 2015 sous la marque Capital Valeur et ensuite sa version améliorée en 2023, **Héritage, offre des prestations de décès garanties croissantes ainsi que des valeurs de rachat garanties croissantes, nettement supérieures aux valeurs garanties de tout autre produit d'assurance vie au Canada.** Ceci en fait un produit vraiment unique en matière de planification fiscale et successorale.

IA Groupe financier n'a divulgué aucune raison pour le retrait du marché de Héritage, mais on peut en spéculer les raisons. En 2020, IA Groupe financier a lancé IA Par, sa première police d'assurance vie entière avec participation offrant des garanties traditionnelles similaires aux produits concurrents. Les primes de IA Par sont équivalentes ou supérieures à celles de Héritage, alors que IA Par offre moins de valeurs garanties et entraîne donc moins de risques pour IA.

Les entrepreneurs fortunés ayant besoin d'une nouvelle solution ou d'une solution améliorée de leur planification fiscale et successorale intégrant l'assurance vie devraient agir rapidement pendant cette courte période d'opportunité, avant la clôture des demandes le 29 mai 2026. Les valeurs garanties de Héritage sont particulièrement attrayantes. Pour des informations supplémentaires, svp communiquer avec nous.



## QU'EST-CE QUE LE PRODUIT HÉRITAGE ?

Héritage est un produit d'assurance vie de la catégorie « **Vie Entière** ». Ces produits offrent une couverture d'assurance vie **permanente** qui exige une **prime annuelle minimale** payable à vie, à laquelle peuvent s'ajouter des **primes supplémentaires facultatives**, en contrepartie **d'une prestation de décès ou d'une valeur de rachat**, lesquelles augmentent toutes deux chaque année.

L'assurance Vie Entière comprend des montants garantis de prestation de décès et de valeur de rachat, ainsi que des montants supplémentaires non garantis de prestation décès et de valeur de rachat, attribués par l'assureur à chaque renouvellement annuel.

## QUEL EST L'AVANTAGE DU PRODUIT HÉRITAGE ?

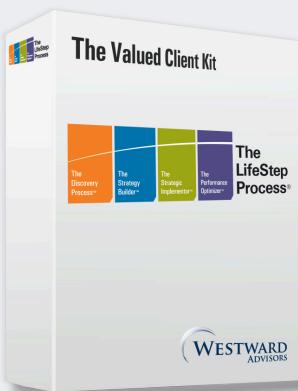
Les montants garantis du capital décès et des valeurs de rachat garanties du produit Héritage sont nettement supérieurs à tout ce que nous avons analysé avec les contrats traditionnels d'assurance Vie Entière incluant IA Par.

Dans les contrats traditionnels d'assurance de type Vie Entière :

- **Le capital décès garanti** est fixe pour la vie et est égal à la couverture initiale lors de la mise en vigueur du contrat.
- **Les valeurs de rachat garanties** sont \$0 lors de la date de mise en vigueur et augmentent annuellement jusqu'à être égales au capital décès initial à 100 ans. Les valeurs de rachat garanties sont indépendantes du taux d'intérêt des dividendes. Les valeurs de rachat garanties varient différemment d'années en années selon les produits, mais débutent et se terminent avec les mêmes valeurs.

Dans le produit Héritage :

- **Le capital décès garanti** est égal au capital décès initial lors de la mise en vigueur et augmente annuellement à des montants garantis indépendamment des taux d'intérêt. De plus, il augmente aussi chaque année de montants garantis en sus qui, eux, dépendent des taux d'intérêt.
- **Les valeurs de rachat garanties** sont \$0 lors de la mise en vigueur et augmentent annuellement à des montants garantis indépendamment des taux d'intérêt. De plus, elles augmentent aussi chaque année de montants garantis en sus qui eux, dépendent des taux d'intérêt.



Les opinions exprimées dans le présent mémorandum sont strictement celles de Westward Advisors Ltd. et Services Financiers Cloutier et Associés Inc, pour distribution seulement au Québec. Ce mémorandum est fourni à titre informatif et ne constitue pas un avis juridique ou fiscal.



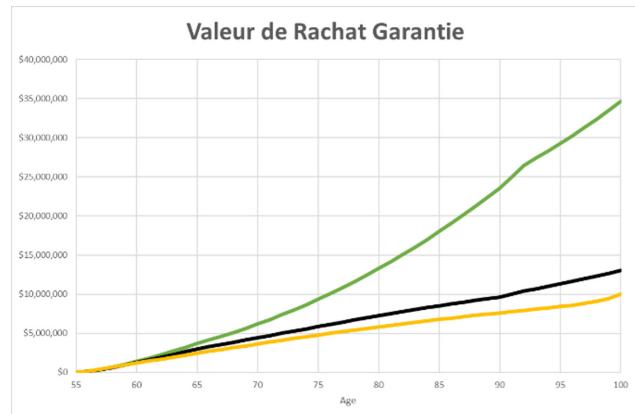
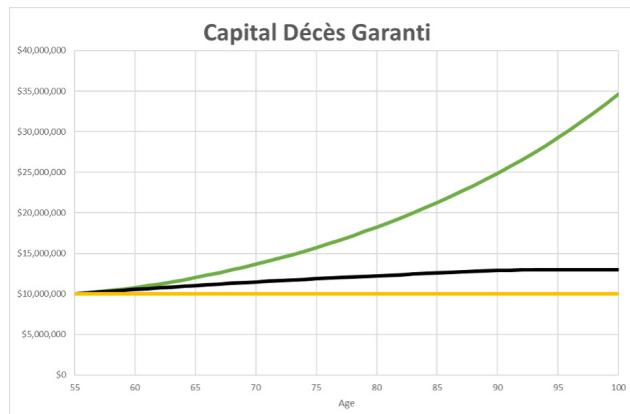
# Comparaison de Héritage à la vie entière PAR

## Homme d'âge 55 ans 10,000,000 \$

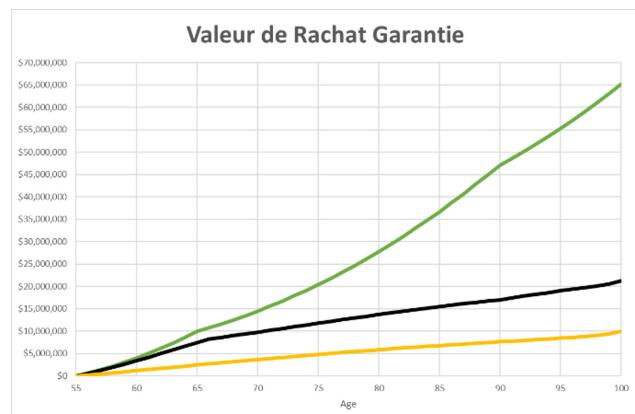
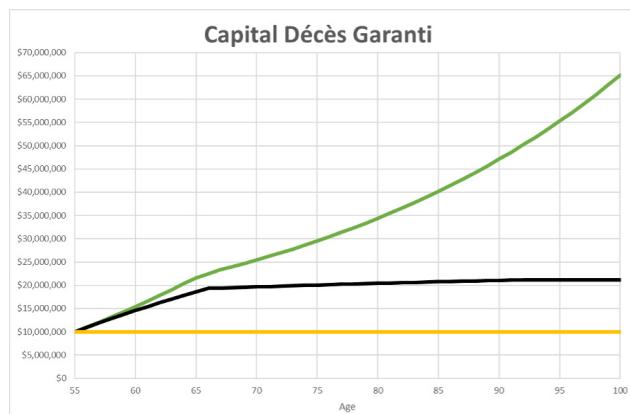
Pour bien saisir les avantages de Héritage, les comparaisons suivantes illustrent le capital décès garanti ainsi que les valeurs de rachat garanties de ce produit versus un produit vie entière PAR de l'un des trois plus grands assureurs vie au Canada pour un homme non-fumeur de 55 ans en bonne santé et un capital décès initial de \$10,000,000.

— Héritage au taux d'intérêt de 2026      — PAR Vie entière peu importe le taux de dividende  
— Héritage au taux d'intérêt de 0%

### PRIME ANNUELLE DE 332,100 \$ À VIE



### PRIME ANNUELLE DE 816,200 \$ POUR DIX ANS, ENSUITE PRIME ANNUELLE DE 332,100 \$ À VIE



À des fins de discussion uniquement. Les valeurs sont fondées sur les illustrations de produits datant de janvier 2026 et visent à démontrer l'avantage relatif des valeurs garanties du produit Héritage pour les hommes et femmes âgés entre 45 et 75 ans. Les résultats démontrés pour une personne peuvent varier et peuvent être confirmés au moyen d'illustrations de produits personnalisées.